



# Rentrée scolaire 2018 : la pénurie organisée

Les derniers résultats d'admissibilité du CAPES externe session 2018 ont été publiés le 18 mai. Pour certaines disciplines, comme les lettres classiques et l'allemand, le nombre d'admissibles est déjà inférieur au nombre de postes offerts aux concours. Autrement dit, avant même les résultats d'admission, tous les postes aux concours ne seront pas pourvus. Pour d'autres disciplines, le nombre d'admissibles est supérieur au nombre de postes, mais pourrait lui être inférieur au moment de la publication des résultats d'admission. Globalement ce sont plusieurs centaines de postes qui ne seront pas pourvus à la rentrée.

Syndicat National  
Force Ouvrière  
des Lycées et Collèges

Communiqué  
du 24/05/2018

## Lettres classiques : la certification contre le concours

Le recrutement par concours est diminué chaque année en lettres classiques. 183 postes à la rentrée 2018, au lieu de 230 à la rentrée 2017. En même temps le 22 mars, le ministre publie au Bulletin Officiel une note de service permettant la création d'une certification complémentaire pour l'enseignement des Langues et cultures de l'Antiquité (LCA). Dans les établissements où il n'existe pas de professeur de lettres classiques, un autre professeur de lettres modernes, histoire-géographie, langues vivantes, philosophie – détenteur de la certification – pourrait assurer l'enseignement de LCA.

## « Crise du recrutement » ?

A en croire la « petite musique » ambiante, le métier d'enseignant lui-même ne serait plus attractif. Les contre-réformes, les conditions de travail dégradées, les affectations sur au moins deux établissements, le gel du point d'indice – un lauréat du CAPES au 1<sup>er</sup> échelon perçoit 1438,97 euros net - les effectifs par classe en hausse dans les lycées et collèges, la diminution des horaires disciplinaires, la mastérisation... ne seraient pas responsables. Et le gouvernement persiste et signe : après la désastreuse réforme du collège, voici la réforme du baccalauréat et du lycée, la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires, le recours accru au recrutement sous contrat alors que le second degré de l'Education Nationale compte déjà 33.390 contractuels enseignants [*Bilan social du Ministère de l'Education nationale, 2016-2017, page 39*].

## 146.000 élèves supplémentaires d'ici 2021

Et quand en 2018 le ministre décide de supprimer 2150 postes aux concours externes du second degré par rapport à 2017, il faudrait y voir une mesure incitative pour passer les concours ? Cette année, 18% de postes en moins en mathématiques, -19% en lettres modernes, -20% en histoire-géographie, etc. Le recrutement de professeurs n'est pas en crise : il est miné par les contre-réformes. Le ministère affirme lui-même que 26.000 élèves supplémentaires sont attendus dans le second degré à la rentrée 2018, et 120.000 élèves supplémentaires en 2019-2021.

**Toutes les conditions sont réunies pour une rentrée explosive, dont le gouvernement porte la responsabilité en ne répondant pas aux revendications des personnels qui, à nouveau le 22 mai, ont exigé la défense du statut, l'augmentation de la valeur du point d'indice, la création de postes pour diminuer les effectifs par classe.**

**Le SNFOLC soutient toutes les initiatives des personnels, avec leurs organisations syndicales, pour obtenir satisfaction sur leurs revendications :**

- ▶ Abrogation de toutes les contre-réformes (collège, baccalauréat, lycée...).
- ▶ Création des heures, des classes, des dédoublements et des postes nécessaires !